



Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Billard

Colloque Carambole du 26 Mai 2018

Fiche de sujet proposé par les clubs

Fiche n°	04	De :	CSC
----------	-----------	------	-----

Catégorie :	Nationales
Mode de jeu	Tous
Saison :	2018/2019

Demande :	Rétablir la possibilité d'utiliser le ou les exempts éventuels si nécessaire, et donc l'interarbitrage en qualification. Au 3 bandes : autoriser l'autoarbitrage dans les qualifications
-----------	---

Niveau décisionnel :	Ligue - vote au colloque
Pour application :	Tous les districts sportifs

Explications complémentaires
Qui compte les points ? Cadre et libre : qui juge les zones réglementées ? Rappel code sportif national : Le règlement particulier de chaque compétition peut autoriser : – l'inter-arbitrage, situation où l'arbitrage est assuré par un adversaire hormis celui du match en cours ; – l'auto-arbitrage, si l'ensemble des joueurs concernés donnent leur accord, situation où l'arbitrage est assuré par l'adversaire du match en cours. Proposition CSC : utiliser l'autoarbitrage au 3 bandes R1 et R2 également